

MOTION RIS DU SNUDI FO 13

Les 74 enseignants du 1^{er} degré, réunis le 20 mars 2024 en RIS par le SNUDI FO 13 (95 connectés en début de réunion), avons pris connaissance des mesures contenues dans le « Choc des savoirs » initié par le ministre Gabriel ATTAL. Nous condamnons le passage en force du Premier Ministre qui a publié, au JO le dimanche 17 mars, l'arrêté qui instaure la mise en place des groupes de niveau en français et en maths en classe de 6^{ème} et de 5^{ème} à la prochaine rentrée. Avec les enseignants du 2nd degré, nous refusons de devoir trier nos élèves de CM2.

Nous estimons, à l'instar de nos collègues de Seine Saint Denis, mobilisés depuis le 26 février, qu'un plan d'urgence est nécessaire dans l'ensemble du pays pour pouvoir instruire tous nos élèves, sans distinction

C'est pourquoi nous revendiquons :

- l'abandon total des mesures du « choc des savoirs »
- L'Abrogation de l'arrêté du 17 mars qui instaure les « groupes de niveaux » au collège
- L'annulation de toutes les suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires
- L'Annulation des 692 millions de restrictions budgétaires dans l'Éducation nationale, de l'argent pour l'École, pas pour la guerre
- L'Abandon de toutes les mesures de destruction de l'École publique, du SNU à l'Acte 2 de l'École inclusive, en passant la réforme de la voie professionnelle

Nous estimons que pour faire reculer le gouvernement et pour obtenir satisfaction, nous devons préparer la grève dans l'unité pour gagner.

Etablissons nos cahiers de revendications et discutons des moyens à mettre en œuvre, collectivement avec les parents d'élèves et nos organisations syndicales, pour obtenir satisfaction !

Adopté à l'unanimité